



ECOLE FRANCAISE DE BELGRADE
Kablarska 31-35 - 11000 Belgrade - SERBIE
Tél. : 00.381.11 369 17 62 / Fax : 00.381.11 265 30 99

site: www.efb.rs | e-mail: efb.admi@efb.rs |
facebook :
<http://www.facebook.com/francuskaskola>



Compte rendu du Conseil de gestion n°1' du 03 septembre 2020

Procès-verbal - Conseil de gestion

03 septembre 2020

Réunion organisée en salle virtuelle compte tenu de la crise liée au Covid 19

Présents :

Membres avec voix délibérative :

- M. François ALLAIN, personne qualifiée, Président,
- M. Kevin BOJIC, représentant des personnels, membre élu
- Mme Julie HEAM, parent élue, Secrétaire,
- Mme Sandra VOJVODIC, parent élu, Secrétaire adjointe,
- M. Vuko DRAGASEVIC, parent élu,
- M. Paul PRESSET, parent élu
- M. Julien ICHE, parent élu, Trésorier adjoint,
- M. Etienne DELAIGUE, parent élu, Trésorier,
- Mme Nathalie ROGON, Vice-Présidente,

Membres avec voix consultative :

- M. Manuel BOUARD, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle
- Mme Nathalie GUERGUINOV, Directrice de l'École Française de Belgrade,
- M. MARTINOVIC, Directeur exécutif,
- Mme Christine CHOURRE, Proviseure de l'École Française de Belgrade
- Mme BOURGIN, Consule,

Membres excusés :

- M. Radoje MARIC, parent élu
- M. Roland JANKOVIC, parent élu,

Voix exprimables en début de cession : 09

Mot du président

Le président indique qu'il s'agit d'une réunion de rentrée destinée à faire le point sur la rentrée scolaire, également de valider par PV les différentes décisions votées par email durant la période estivale.

I – Vote pour une prime exceptionnelle de recrutement

La direction a fait part durant la période estivale d'une difficulté pertinente de recrutement de nouveaux enseignants pour la rentrée. La problématique est la suivante : en raison de la situation liée au COVID-19, certains enseignants n'ont pas pu rejoindre leur poste, ce qui a créé une forme de pénurie. Les candidats interviewés ont donc eu le choix de plusieurs affectation et bien qu'intéressés par le poste à Belgrade, les candidats se sont désistés les uns après les autres après avoir pris connaissance des conditions contractuelles d'installation et salariales offertes à l'EFB.

La direction précise que c'est un problème récurrent qui ne permet pas un recrutement de qualité pour répondre à l'exigence de qualité de l'enseignement attendu. Le marché de l'éducation internationale est devenu un marché fortement concurrentiel.

Pour faire face à cette difficulté et ainsi permettre à l'établissement d'être attractif par rapport à la concurrence des structures éducatives internationales, le CG a été sollicité par mail pour valider une prime exceptionnelle d'installation liée au COVID-19 à hauteur de 5000€ payable en deux versements, en septembre et en janvier.

Décision du comité de gestion :

Votants : 10

Pour : 09

Contre :

Abstention : 1

La prime exceptionnelle est adoptée.

II – Effectifs rentrée scolaire

Mme la Provisoire et Mme la Directrice indiquent que les effectifs sont en augmentation par rapport à l'année précédente. Sont effectivement rentrés 515 élèves sur 526 inscrits attendus dans les jours qui viennent, incluant 18 nouveaux élèves qui étaient déjà sur Belgrade dont les familles ont décidé de rejoindre l'EFB. Une légère baisse d'élèves est à noter pour la maternelle, avec une classe en moins. Afin de respecter les contraintes liées au protocole de rentrée, un enseignant est venu en renfort pour un mois.

Il est précisé que les réinscriptions sont en augmentation d'un pourcent par rapport aux années précédentes, ce qui témoigne de la confiance des parents bien qu'il reste une marge de progression pour la maternelle. Par ailleurs le nombre total d'élèves accueillis à cette rentrée est en hausse de 2%.

III – Point sur le protocole de rentrée

La direction de l'établissement indique au CG que le protocole de rentrée, de même que l'organisation ont été élaborés en collaboration avec les services dédiés de l'ambassade ainsi que l'AEFE, dans le respect des préconisations de l'Etat Serbe dont certaines sont sorties seulement 4 jours avant la date de rentrée. Il est également précisé que ce protocole est temporaire et donc sujet à réévaluation en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Le point positif, malgré l'obligation d'accueil en demi-journée, est que l'ensemble des élèves peuvent être accueillis tous les jours, ce qui était un point crucial dans ce protocole.

Les élèves et leur famille sont tous très heureux de pouvoir reprendre l'école, bien que cette rentrée se fasse dans des conditions spéciales suite à la pandémie de Covid19.

Si la situation n'est pas idéale elle est toutefois optimisée compte tenu de la configuration des locaux actuels et des différentes obligations de distanciation. Quant à l'accueil en demi-groupe par classe en présentiel, couplé à une augmentation des devoirs à réaliser à la maison, il permet par ailleurs un enseignement plus personnalisé et plus qualitatif pour les élèves

La direction précise qu'une telle organisation permettra de couvrir au minimum 80% de l'enseignement si la mise en œuvre de ce protocole devait perdurer.

Il est précisé également que les enseignants travaillent à temps plein, et qu'ils font preuve d'une adaptation, à l'instar des élèves, que l'on peut saluer face à une situation inédite qui nécessite une réactivité certaine.

Le CG ainsi que la direction de l'établissement ont pris connaissance et acte des différents questionnements des parents quant au protocole de rentrée. Il est normal que ce protocole fasse l'objet de critiques, tant positives que négatives.

Après discussion, il est décidé qu'une communication sous forme de Questions/Réponses sera établie et partagées avec l'ensemble des parents. Il est rappelé que pour toute question pédagogique, l'équipe de direction est seule apte à répondre sur ce thème.

Pour les questions financières, il est difficile de se projeter, il est rappelé que l'année comptable est du 1^{er} janvier au 31 décembre, que l'école doit mettre en œuvre tout ce qui est nécessaire pour un accueil optimal des élèves, tout en conservant sa stabilité financière, et ainsi elle projette d'installer d'Algecos temporaire en attendant que le projet de déménagement soit acté.

Compte tenu des éléments précités, une remise sur les frais de scolarité ~~ne peut être étudiée,~~ n'est pas actuellement à l'étude puisque les enseignements sont organisés de manière à ce que le programme soit assuré sur tous les niveaux, tant en présentiel qu'en partie à distance. Il est rappelé, de nouveau, que les mesures de rentrée sont valables de manière temporaire et tributaires des préconisations des autorités serbes, tant pour le temps d'accueil scolaire que pour la garderie.

Il est précisé par les représentants de l'ambassade de France qu'un dispositif a été mis en place pour venir en aide aux familles non-boursières et victimes de la situation de la Covid19, communication a été faite directement aux familles en difficulté de cette opportunité.

IV- Renouveaulement du CG

Trois postes seront à pourvoir lors de la prochaine AG. Un appel à nouveaux candidats est d'ores et déjà lancé.

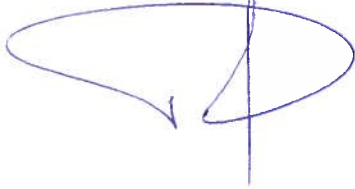
V- Point sur les commissions

La commission immobilier poursuit son action quant à la recherche de terrain apte à accueillir l'école.

La commission sur les statuts serbes doit poursuivre son travail, bien entamé, et conclure sa consultation sur les nouveaux statuts. Les représentants de l'ambassade précisent qu'il est important de finaliser ce travail pour l'automne.

En l'absence de questions diverses, la réunion prend fin à 19h15.

François Allain, Président



Julie HEAM, Secrétaire

